

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 10.105

L'An deux Mille Dix, le 1er avril à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 26 mars 2010

DATE D'AFFICHAGE

Le 26 mars 2010

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHÉRON, M. CAU, M. CHABASSE, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, M. JARDONNET, Mme LEFEBVRE, M. MERLE, Mme MONNEREAU, Mme PELLET, M. PRUDENCIO, M. RICH, M. STOFFAËS, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. GIRAUD représenté par Mme LECOMTE
Mme DUMAS représentée par M. PRUDENCIO
M. POTENNEC représenté par Mme CHABANEAU
Mme WILLMANN représentée par M. QUENTIN

ETAIT ABSENT-EXCUSE : /

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de présents :	29
Nombre de votants :	33

M. FILOCHE a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : **CONVENTION RELATIVE A L'ORGANISATION DE L'ETAPE
ROYANNAISE DU FESTIVAL « LES GRANDES TRAVERSEES »
Edition 2010**

RAPPORTEUR : M. FILOCHE

VOTE : **3 ABSTENTIONS
UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

Le Festival « Les Grandes Traversées » est un festival d'art contemporain permettant d'utiliser la création artistique comme vecteur d'échanges entre les deux rives de l'Estuaire, du Nord du Médoc et de la Charente-Maritime, dans un projet interdépartemental et interrégional.

L'action du festival « Les Grandes Traversées » s'inscrit dans une double logique :

- une proposition artistique de qualité et populaire,
- la prise en compte de la vie associative et des acteurs culturels locaux.

La présente convention a pour objet de définir les modalités de participation de la Ville de Royan à l'organisation de cette manifestation, tant sur les aspects techniques (mise à disposition de salles, par exemple) que sur un plan financier.

Le soutien apporté par la Ville de Royan est de 80.000 euros (quatre vingt mille euros).

Des avenants pourront être signés, dans le cas où les demandes de subventions opérées par la Collectivité aboutiraient.

Dans le cas contraire, la participation de la Ville de Royan se limitera à la somme de 80.000 euros (quatre vingt mille euros).

Le Festival « Les Grandes Traversées » se déroulera du vendredi 2 au samedi 10 juillet 2010 et à Royan les 2, 3 et 4 juillet 2010.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver la convention relative à l'organisation de l'étape royannaise du Festival « Les Grandes Traversées », édition 2010, et d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer la convention.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du rapporteur,
- VU le projet de convention,
- APRÈS en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'approuver la convention relative à l'organisation de l'étape royannaise du Festival « Les Grandes Traversées », édition 2010, étant précisé que la participation de la ville, qui ne pourra excéder 80.000 € pourra être revue en fonction du pourcentage initial de la ville de Royan par rapport aux dépenses.
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer la convention

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 8 avril 2010

Le Député-Maire,
Didier QUENTIN